

& Emballages revisités

Ingrédients bruts

La droguerie écologique, marque pionnière en entretien traditionnel depuis 20 ans, accompagne les changements de consommation vers plus de sobriété et de durabilité. Elle a été la première marque à proposer en 2000 des ingrédients bruts en magasins bio pour l'entretien quotidien de la maison : le bicarbonate de soude, le percarbonate de soude, la terre de Sommières, l'acide citrique, les cristaux de soude, le vinaigre ménager...

Aujourd'hui, cette gamme historique revêt ses emballages pour une meilleure visibilité en rayon et la mise en avant de sa nouvelle certification éco-détergent par Ecocert Greenlife.



de végétal
le supérieure



Labels & Certifications



L'association Excellence Végétale regroupe les professionnels engagés pour les produits issus de l'horticulture, de la floriculture, de la bulbiculture et de la pépinière. Elle gère, anime, défend et promeut l'ensemble des signes officiels et interprofessionnels de qualité, d'origine et d'éco-responsabilité concernant la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Le nouveau site Certifications du Végétal permet de regrouper toutes les informations concernant les labels et certifications de la filière, il devient une porte d'entrée unique pour les sites certifications. Parmi celles-ci :

Le **Label Rouge** est également décerné aux végétaux. Le premier à en avoir bénéficié est le bulbe de dahlia, suivi par le sapin de Noël, le rosier, le géranium, les arbres fruitiers et le plant de tomate.

La certification **Charte Qualité Fleurs** garantit la qualité EXTRA des fleurs coupées françaises, notamment leur tenue en vase d'au moins sept jours chez vous. Pour un producteur, la Charte Qualité Fleurs permet également d'accéder à Fleurs de France, une signature certifiant l'origine française des productions.

La signature **Fleurs de France** vous garantit que les plantes choisies sont bien issues de productions françaises. Pour en bénéficier, les entreprises doivent être engagées dans une démarche officielle de certification éco-environnementale ou de qualité privilégiant des productions bénéficiant de la certification **Plante Bleue**, **MPS** ou **AB**. Certification nationale de référence, Plante Bleue garantit officiellement que les végétaux ont été produits de manière éco-responsable par des entreprises de production horticole ou des pépinières certifiées.